



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Réaménagement de l'école Jules Ferry, avenant au marché de maîtrise d'oeuvre

DEL-2012-144

Numéro de la délibération : 2012/144

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/12/2012

Date de convocation du conseil : 13/12/2012

Date d'affichage de la convocation : 13/12/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par Mme Françoise RAMEL, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PÉRESSE.

Était absente : Mme Laëtitia LE DOARÉ.

Réaménagement de l'école Jules Ferry, avenant au marché de maîtrise d'oeuvre

Rapport de Monsieur Henri LE DORZE

Par délibération du 3 octobre 2012, le conseil municipal a approuvé le projet de création du groupe scolaire du centre-ville ainsi que le plan de projet de financement.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée à la société Atelier d'architecture **GAUTIER/GUILLOUX**, par décision du 2 décembre 2011.

L'approche initiale prévoyait l'aménagement du rez de chaussée du bâtiment principal pour accueillir l'école maternelle et celui d'un des bâtiments annexes pour réinstaller les locaux de restauration. Les premières esquisses ont amené à reconsidérer cette approche et à s'orienter notamment vers la construction d'une école maternelle neuve sur le site de l'un de ces deux bâtiments annexes, faisant ainsi passer le montant estimatif des travaux correspondant de **1 003 344 € HT** à **1 803 500 € HT**,

Par conséquent, le montant de rémunération définitif de la maîtrise d'oeuvre confiée à **l'Atelier Gauthier Guilloux, boulevard Emile Combes, à Rennes**, passe, après négociation, de **97 525,08 € HT** à **149 870.85€ HT**, soit un avenant de **52 345.77 € HT**, soit **62 605.54 € TTC**.

Suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 12 décembre 2012,

Nous vous proposons :

- D'approuver l'avenant à intervenir et d'autoriser le Maire à le signer,

La délibération est adoptée par 26 voix pour et 6 abstentions.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL

Se sont abstenus : M. Gérard DERRIEN, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Christine

LE STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, Mme Nicole ROUILLARD

Fait à Pontivy, le 20 décembre 2012

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**